



# DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

### SAISON 2025 – 2026

Compte rendu réunion restreinte du 28 août 2025.

Début de séance à 14 heures 30.

- **Présents :** Michel LASJUNIES, Christian FEUTRIER et Philippe COLLADO.
- **Assiste à la réunion :** Badr BEN AMAR.

Le Président de la commission ouvre la séance en remerciant l'ensemble des membres pour leur présence à cette réunion. Il nous réunit en commission restreinte pour préparer la nouvelle saison.

#### - Les arbitres départementaux :

Un point a été fait des arbitres à jour de licence ou non. Un rappel avait été fait par message pour que ceux qui n'avaient pas encore fait les démarches pour compléter le dossier médical.

#### - Préparation de la réunion de rentrée des arbitres :

La journée de rentrée des arbitres a été programmée le dimanche 14 septembre 2025 à la salle des fêtes à Montbeton et au stade municipal. Durant la matinée, il sera fait le test écrit et physique. L'après-midi sera consacré à la formation. (La modification des lois du jeu, la FMI, le rapport circonstancié et le rôle de l'arbitre avant, pendant et après le match)

#### - Réunion des membres de la CDA et des observateurs :

Le vendredi 12 septembre 2025 se tiendra au siège du district de football de Tarn-et-Garonne à Montauban une réunion entre les membres de la CDA et des observateurs pour définir précisément et harmoniser les modalités d'observations des arbitres.

**- Echanges arbitres avec les départements voisins:**

Pour la nouvelle saison, les échanges entre arbitres se feront avec les départements du Lot, Lot-et-Garonne et l'Ariège mais aussi probablement avec le département de la Haute Garonne.

**- Membre de club de notre commission:**

Pour intégrer notre commission pour la nouvelle saison et suite aux candidatures reçus pour être représentant de club n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage, la CDA propose au CD, M. Tarek SAOU, Président du club de Montbeton/Lacourt pour intégrer notre commission.

M. Badr BEN AMAR assiste à la réunion et ne participe pas aux délibérations.

La séance est levée à 17 heures 10.

Sous couvert de l'approbation du Comité Directeur.

*Le secrétaire de séance,*

**Philippe COLLADO**

*Le Président,*

**Michel LASJUNIES**

**(ORIGINAL SIGNE)**